

COMMUNIQUÉ 04 Février 2022

AIDE AUX PERSONNES AGEES VULNERABLE : LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE S'EST EXPRIME

L'AD-PA avait demandé à ce que le Président Macron prenne la parole sur les suites de l'affaire ORPEA.

Par le biais du porte-parole du Gouvernement il a pris une position très ferme sur la nécessaire dignité des personnes âgées vulnérables et l'attention qui doit être portée à leur accompagnement.

L'AD-PA en est satisfaite.

L'AD-PA comprends bien que l'urgence pour le Président est aujourd'hui la crise ukrainienne ; mais elle lui demande, dès qu'il le pourra, de s'exprimer de nouveau.

L'association lui propose, sur la base du rapport Dufeu, d'avoir une parole forte contre l'âgisme comme d'autres Présidents l'ont eu contre d'autres discriminations.

De plus, elle lui demande d'engager des actions concrètes pour lutter efficacement contre la maltraitance systémique des personnes âgées à domicile comme en établissement ; pour cela elle attend, avant la fin du quinquennat, la création effective de 2 postes dans chaque établissement et service à domicile.

Enfin l'AD-PA lui demande, s'il est réélu, comme elle le propose à tous les candidats, de mettre en place dans les 6 premiers mois de son mandat la prestation autonomie attendue par tous.

Pour tout contact Pascal CHAMPVERT Romain GIZOLME Tel: 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669

http://ad-pa.blogspot.fr/

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées